

Relance de la rubrique BCD...

Nous reprenons la rubrique BCD, interrompue depuis quelque temps. Yves PARENT en explique ci-dessous, les objectifs et le contenu.

Introduction

Les "journées BCD" organisées par l'AFL, à Soissons, les 14 et 15 janvier 1984 ont été l'occasion de faire le point à l'issue de l'expérimentation menée par l'ADACES et l'INRP.

Le n°5 des Actes de Lecture, le coffret BCD, le livre d'Yves PARENT **Les BCD. Pour quelle école ? Pour quelle lecture ?**, en rappelant les principes généraux et les acquis essentiels de l'expérience, se voulaient des outils d'information et de formation accompagnant une généralisation d'abord "spontanée" et ensuite "organisée" par les textes ministériels.

Il semble, à la lumière des constats faits actuellement, que les craintes que nous exprimions alors, étaient fondées. **Les Actes de Lecture** souhaitent participer à la réflexion et au travail d'analyse indispensables pour réactiver une innovation qui se meurt ou se dénature.

Le 1^{er} octobre 1984, les Ministères de l'Éducation Nationale et de la Culture traçaient en commun les grandes lignes d'une procédure, lancée dans quatre académies, en vue de favoriser le développement des BCD.

Leur texte, véritable charte, définissait les complémentarités et les spécificités des actions à mener en commun dans le cadre d'une politique conjointe de la lecture, ainsi que les fonctions et les caractères principaux des BCD ; il précisait en outre les moyens, en particulier de formation, qui pourraient être mis en œuvre...

Sur le premier plan, on trouve, résumées et parfois traduites dans le style particulier des instructions officielles, les idées que l'expérience des écoles "suivies" par l'ADACES avait permis d'exprimer puis de rendre familières à beaucoup. En particulier, la volonté de situer l'opération d'extension des BCD dans le cadre d'actions plus larges en faveur des transformations des conditions de la lecture et de son apprentissage ; le fait de placer les BCD sous une responsabilité collective : l'équipe des enseignants, élargie aux autres partenaires de l'action éducative. Enfin l'accent mis sur le rôle des collectivités locales appelées, dans le cadre de la décentralisation, à devenir le champ privilégié de l'implication sociale.

Les actions de formation, prévues pour être menées par les deux ministères, concernent l'aide aux équipes existantes, la sensibilisation de nouvelles équipes et la formation de formateurs. Ceci, sous la forme de stages "nationaux" ou organisés dans les plans académiques de formation, et d'une université d'été destinée à l'approfondissement et à l'évaluation des expériences en cours.

L'ensemble, cohérent et souple, correspond aux attentes de beaucoup.

J'ai participé à l'Université d'été qui a réuni une cinquantaine de personnes (bibliothécaires, enseignants, élus et parents...) à ANGERS, du 2 au 18 juillet 1985, pour confronter leurs pratiques autour du thème "BCD et lutte contre l'illettrisme". Cette participation a été, pour moi, l'occasion de préciser ou de renforcer des prises de conscience : en confirmant des impressions et des préoccupations mûries dans mes rencontres avec ceux, toujours aussi nombreux, qui sollicitent de l'aide pour implanter ou animer une bibliothèque, et dans mon travail régulier avec les écoles de la circonscription de Saint-Brévin.

J'ai la conviction que la situation actuelle confirme le bien-fondé des mises en garde exprimées dès 1980, dans le compte-rendu d'expérimentation adressé à la Direction des Écoles : les pratiques

réellement innovatrices sont de plus en plus rares alors que se multiplient des transformations formelles sans portée réelle et, par là, mystificatrices.

On perçoit mal cette réalité décevante, ou plutôt, on feint de ne pas la voir : l'activisme de certains et leurs recherches dévorantes de renseignements pratiques masquent sans doute, souvent, de réels désarrois.

Un potentiel précieux d'énergies et de sympathies se perd, des investissements importants révèlent progressivement leurs limites avant tout parce qu'on n'a pas su prendre les mesures nécessaires à "l'accompagnement" des différentes innovations. On n'a pas su donner à tous ceux qui se sont engagés, pour l'avoir choisi ou parce qu'ils y ont été discrètement contraints, dans une voie qu'ils croyaient ou voulaient nouvelle, les moyens d'évoluer vers plus de cohérence dans leur fonctionnement et dans l'évaluation régulière de leurs pratiques...

Les bibliothèques d'écoles, et à travers (et au-delà) d'elles, les espoirs nés chez ceux qui ont cru à une transformation profonde, progressive et nécessaire de l'école, sont vouées à l'échec si on ne sait pas reconnaître la richesse de la situation actuelle : aussi bien les impasses et les résistances que le foisonnement de problèmes et d'enchaînement de questions nouvelles qui constituent un acquis considérable.

Il faut savoir "avouer" et comprendre l'incapacité générale à lire face à certaines ambitions : en particulier la prise en compte d'une perspective de promotion collective ; par conséquent la recherche des stratégies et des moyens de modifier, avec eux, la situation des non-lecteurs.

Il faut apprendre à mesurer les effets désastreux d'attitudes prudentes ou apparemment respectueuses qui, laissant les opinions et les pratiques à l'abri des analyses rigoureuses qui en feraient émerger les contradictions et les impasses ainsi que les ressorts réels, protègent aussi bien des conflits et des ruptures que des dépassements et des créations. Trop souvent enfin l'attention portée aux questions pratiques (les moyens, les techniques isolées) masquent ou permettent de laisser dans l'ombre celles qui concernent les objectifs et les outils théoriques investis.

Je crois donc urgent d'entreprendre et d'approfondir des bilans rigoureux sur plusieurs plans :

• **celui des objectifs visés et des représentations associées.**

Reproduire ou faire évoluer l'image sociale de la lecture et de son apprentissage ? Élargir le champ des lecteurs ou s'adresser à ceux qui lisent déjà ? Proposer aux non-lecteurs les moyens de devenir semblables à ceux qui lisent aujourd'hui ou faciliter l'invention de nouvelles formes de lectures ? Sur les mêmes ou sur de nouveaux écrits ?...

• **en ce qui concerne l'élucidation des pratiques mises en place.**

Comprendre leurs ressorts implicites ; les choix théoriques souvent inconscients qui les déterminent et qui constituent des obstacles incontournables ou des facteurs puissants d'assimilation et d'annulation de toute nouveauté. Clarifier des problématiques et faire des choix : les écoles de l'alphabétisation et de la lecturisation s'inscrivent dans des logiques, dans des problématiques différentes : une BCD est incompatible avec la première qui ne peut que la marginaliser, la dénaturer... ou se transformer.

• **à propos des conditions d'animation de l'innovation.**

Apprécier l'importance de l'intervention des minorités qui, souvent, imposent des choix qui ne sont pas partagés ; mieux définir les fonctions des spécialistes qui interviennent ponctuellement ; apprendre à conjuguer rigueur théorique et respect d'actions qui doivent s'inscrire dans des durées nécessairement longues.

• **Rechercher les moyens (stratégies, compétences...) d'une formation qui participe aux transformations tout en les élucidant.**

Les institutions devraient prendre plus nettement conscience de leurs responsabilités car, en soulignant l'importance des BCD, elles ont pris le risque d'accélérer la généralisation qui s'opère et les dérapages qui l'accompagnent. Elles devraient avant tout faire preuve de plus d'ambition, de rigueur et d'imagination dans la définition d'une stratégie générale de formation qui fait cruellement défaut aujourd'hui, et dans le contrôle de l'efficacité des moyens mis en oeuvre. Les instances de formation - les Écoles Normales en particulier - pourraient dès maintenant, et à peu de frais, apporter une contribution plus importante : pour peu qu'elles acceptent de comprendre que le point d'ancrage de la formation à inventer, c'est l'action : son analyse et son évaluation, la mise en évidence et la satisfaction des besoins liées aux projets...

Mais ceci est bien connu ¹.

Les militants de l'AFL ont, plus que les autres, conscience des problèmes : avant tout parce qu'ils ont choisi d'orienter leurs actions vers l'essentiel, là où se manifestent aujourd'hui les principaux obstacles. Cela les rend responsables d'un capital précieux, aussi bien pratique que théorique, dont l'exploitation pourrait prendre la forme de rencontres de témoignages, de comptes-rendus ou d'articles centrés sur des préoccupations précises qui pourraient alimenter une rubrique régulière des "Actes de Lecture" avant d'être synthétisés en fin d'année dans un dossier...

Ce dossier serait notre contribution à la réactivation d'une innovation nécessaire, et qui se meurt malgré la reconnaissance officielle et les moyens dont elle dispose. Nous y tenterions la définition d'un cadre conceptuel nouveau, d'un autre questionnement et d'un ensemble d'objectifs renouvelés et justifiés. Le tout accompagné de propositions pour l'action quotidienne : aussi bien pour la conduite que la régulation des projets.

Pour amorcer le débat et esquisser des approches possibles, je propose un schéma où chacun pourrait apporter une contribution selon des modalités et un calendrier à définir plus tard.

I - LA DESCRIPTION DE PRATIQUES

- **Comptes-rendus d'observations effectuées en réponse à des questions précises.** Par exemple : Quelles activités ont réellement lieu dans les BCD ? Quelles activités n'ont plus lieu en classe du fait de l'existence de la BCD ? Quels types d'accès sont mis en place ? Les modes de gestion...
- **Comptes-rendus synthétiques ou monographiques** s'inspirant, par exemple, de la grille définie par Jean FOUCAMBERT dans les Actes de Lecture (n°5). Dans tous les cas il devrait s'agir de descriptions rigoureuses, avant tout conduites par des observateurs extérieurs (ou avec leur aide).

II - ARTICLES SPÉCIFIQUES

Par exemple :

- La place des non-lecteurs à la BCD
- Les questions de statuts
- L'idée de services généraux, d'ateliers permanents...
- À propos de co-éducation : complémentarités et spécificités nouvelles des actions à mettre en oeuvre...
- À propos de projet social : qui définit, anime, évalue le fonctionnement d'une BCD...
- Etc.

Yves PARENT

¹ cf. "Les BCD. Pour quelle école ? Pour quelle lecture ?", p.177 "Une structure d'animation pour l'implantation des BCD."